

Bien être à Willerwald

Bulletin d'information municipal

2022

Numéro 28

CALENDRIER PREVISIONNEL DES MANIFESTATIONS 2023

Janvier

- 14 Soirée Ping Pong
27 Remise des prix maisons fleuries

Février

- 19 Brocante (Vétérans)

Mars

- 18 Bourse aux Jouets (Vétérans)

Avril

- 23 Vide dressing (Willerwald DTI)

Mai

- 20 Soirée Années 80 (Comité des Fêtes)

Juin

- 10 Kermesse école (APEW)

Juillet

- 14 Bal populaire (Comité des Fêtes)

Août

- 13 Exposition 90 ans de l'association AMA
20 Fête d'été (Ping Pong)

Septembre

- 24 Vide dressing (Willerwald DTI)

Octobre

- 7 et 8 Exposition avicole
15 Repas paroissial
28 Halloween (APEW)
29 Messe St Hubert (Trompes de Chasse)

Novembre

- 5 Repas des anciens
12 Bourse aux jouets (Vétérans)
18 Soirée Beaujolais (Country)
25 Soirée des bénévoles (Traine-Savates)

Décembre

- 8 Fête St Nicolas (APEW)
17 Repas de Noël (Club de l'Amitié)

La minute littéraire

Tout le monde a déjà entendu ou utilisé cette expression : « Il est facile de critiquer ce que font les autres, autrement plus difficile de réaliser quelque chose ». Mais connaissez-vous son origine ?

Cette locution proverbiale a été imaginée en 1732 par Philippe Néricault, auteur et comédien dont le nom de scène était Destouches. La version originale de l'expression était : "la critique est aisée et l'art est difficile". En tant qu'auteur, il n'a pas laissé de souvenirs réellement impérissables sauf pour trois de ses citations, toujours très utilisées à notre époque : celle dont nous venons de parler, "les absents ont toujours tort" et "chassez le naturel, il revient au galop".

Les proverbes sont toujours pleins de bon sens, à chacun de nous de les méditer, sans oublier celui des enfants "c'est celui qui dit qui est". Sans nul doute, après tout cela, nous trouverons que la vie dans notre jolie commune bien fleurie est douce et ne manque pas d'attraits.

**MERCI à Catherine, Dominique, Fabrice, Françoise, Henri, Luc, Michèle, Murièle, Stéphanie,
et à tous ceux grâce à qui l'aventure du bulletin reste possible.**

Textes et photographies fournis par les associations .

QUELQUES NUMEROS UTILES :

SAMU (Urgence médicale)	15
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
APPEL D'URGENCE EUROPEEN	112
GRT GAZ accident sur canalisation	0 800 30 72 24
VEOLIA	09 69 32 35 54
ELECTRICITE ou GAZ selon fournisseur, voir facture	
NUMERICABLE	3990
LA POSTE	03 87 97 36 90
ECOLE ELEMENTAIRE	03 87 97 08 45
ECOLE MATERNELLE	03 87 97 06 71
PERISCOLAIRE	03 87 97 03 38
	07 82 31 90 79
PRESBYTERE DE SARRALBE	03 87 97 80 78

COMMUNE DE WILLERWALD - 57430

59 rue principale

MAIRIE : 03 87 97 80 93
Mail : contact@mairie-willerwald.fr

Ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 10h30 à 12h00
et de 15h30 à 17h30
Fermée le mercredi après-midi

Permanences du Maire et des Adjointes :

Les mardis et vendredis de 18h00 à 19h00
et sur rendez-vous

Salle des Associations

6 rue de la Croix

Chères citoyennes, Chers citoyens,

La crise sanitaire a remis en cause nos habitudes de vie avec les autres et avec l'environnement.

Ce repli nécessaire pour se protéger et protéger la population n'aura pas eu raison de notre espoir en l'avenir.

Quand des événements malheureux surviennent, comme la pandémie ou la guerre en Ukraine, nous avons tendance à penser que, si tout le monde y met du sien, nous pouvons surmonter tout cela.

L'heure est donc à l'action pour sauvegarder nos ressources, préserver notre avenir et chercher à agir dans nos gestes quotidiens.

Face aux augmentations budgétaires qui affectent les citoyens que nous sommes, mais aussi les collectivités, comme toutes les communes, nous avons pris des mesures de sobriété et d'économie qui sont à notre portée, de façon à réduire la facture énergétique des illuminations de Noël, des bâtiments communaux...

Comme les communes voisines, nous avons fait le choix d'éteindre l'éclairage public de 23h30 à 5h du matin.

Cependant l'éclairage public de la rue de la Croix restera allumé toute la nuit pendant la durée des travaux.

Dans ce contexte difficile et incertain, l'action municipale se poursuit dans l'intérêt de chacun d'entre vous, au service de tous.

Dans ce bulletin vous découvrirez les travaux qui ont été réalisés en 2022 et ceux engagés pour l'année 2023.

Je souhaite d'ailleurs profiter de l'occasion pour remercier l'ensemble du personnel communal, toujours aussi dévoué, impliqué et professionnel, pour répondre à vos questions et problèmes.

Votre Conseil Municipal travaille sans relâche au sein de la commune comme de l'intercommunalité pour construire un cadre de vie qui réponde à vos besoins. **Le charme de la ruralité doit se conjuguer avec l'essentiel des services de proximité.**

Mes pensées vont à vos familles, vos proches et à ces moments propices aux fêtes de fin d'année que je vous souhaite remplies de bonheur et de joie.

Avec mes sentiments dévoués,

*Nos meilleures salutations et nos meilleurs vœux
pour la nouvelle année à nos amis charentais.*

Henri Haxaire
Maire de la commune



« Entre le passé où sont nos souvenirs
et l'avenir où sont nos espérances, il y a
le présent où sont nos devoirs. »

H. D. Lacordaire

LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2022

Procès-Verbaux complets en mairie et sur le site de la commune

En 2022, le maire, les adjointes et adjoint ainsi que l'équipe municipale ont engagé un certain nombre d'actions et pris des décisions dans les domaines suivants :

SECURITE ROUTIERE

RD661 : suite aux nombreuses sorties de route dans le virage à la sortie sud du village vers Sarralbe et après accord de l'UTT (Unité Technique Territoriale), un îlot central en bordures I, de 50 cm de large et environ 110 ml ainsi qu'une signalisation verticale renforcée ont été mis en place.

De même, pour sécuriser les piétons à l'entrée nord du village, des potelets et barrières de ville ont été installés.

Montant total de 46 633.06 € TTC, subventions en cours de demande.

TRAVAUX

BATIMENT COMMUNAL 56 RUE PRINCIPALE : l'entreprise WELSCH a réalisé les travaux d'isolation du locatif communal, de crépi et de pose d'un auvent pour un montant total de 41 725.23 € TTC, subventions de 7000 €.

ECOLE MATERNELLE et ELEMENTAIRE : suite aux nombreuses pannes de volets dues à la faiblesse des moteurs, à l'étroitesse des caissons et au voilage des tabliers, les volets et moteurs des classes orientées côté sud, et un moteur de volet d'une autre classe, ont été remplacés par l'entreprise Home Harmonie, pour un montant total de 17705.15 €.

Une partie de la cour de l'école maternelle a été rénovée (sol souple et enrobés) pour un montant de 15 600 € TTC.

EGLISE ET CHAPELLE : le conseil municipal a voté à l'unanimité le remplacement des fenêtres et de la porte de la chapelle côté rue des Coucous. Très vétustes, ces ouvrants ont été remplacés par des huisseries pour un montant de 6 105.54 € TTC.

RUE DE LA CROIX :

- enfouissement des réseaux secs,

- requalification de la voirie en zone 30 et partagée avec caniveau central et espaces de stationnement bordés d'arbres en quinconce

- implantation de feux supplémentaires au carrefour de la rue Principale ainsi que la création d'un cheminement piétonnier le long de la rue de la Croix permettant aux écoliers de se rendre à la salle socioculturelle en sécurité,

- le parking de la salle socioculturelle sera réaménagé avec un projet de création d'une aire de vidange des eaux usées et prise d'eau potable pour les camping-cars.

Il est proposé de profiter du nouvel aménagement de la rue de la Croix pour installer une borne de rechargement électrique sur le parking en début de rue, face à l'école, la consommation serait payée par l'utilisateur au prorata du temps de charge.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal, valide à la majorité le projet tel que présenté par le bureau d'études MKETUDES d'Ipping.

Le montant estimé de ces travaux est de 1 661 086.80 € TTC, subventions en cours de demande.

URBANISME

- **Rue Bellevue** : l'extension de la rue Bellevue jusqu'à la fin de la zone UB est prévue suivant le PLU en vigueur au moment des travaux, avec couche de fondation, pose d'un caniveau, prolongation d'un des trottoirs, nouveau revêtement en enrobé, prolongement d'une partie des réseaux. La longueur de l'extension avoisinera 45 ml.

INEOS - cessation des activités de stockage de déchets non-dangereux sur le site dit des « digues », dont le propriétaire est SOLSAR IMMO. Le site a vocation à être cédé à un porteur de projets photovoltaïques qui portera sous sa responsabilité le développement de cette future installation.

Le moulin de la Niederau a vocation à être réhabilité en centrale hydro-électrique.

Durant cette année, il n'a pas été fait usage de droit de préemption urbain.

EUROPOLE II

- Les travaux de la tranche 4 cette année consistaient en la réalisation de plusieurs plateformes.

- La réalisation de la piste cyclable entre la rue du Neuhof et la rue de Herbitzheim prévue en 2022 a été retardée pour raisons foncières.

EMPLOI

JOBS D'ÉTÉ :

Le conseil municipal a décidé, pour la saison estivale 2022, de reconduire l'opération « Jobs d'été » et d'embaucher 5 étudiants par cession de 15 jours pour répondre à des besoins ponctuels en matière d'entretien des espaces verts et d'autres menus travaux. 2 périodes de 15 jours, à raison de 20 h par semaine, ont été retenues.

CREATION ET SUPPRESSION D'EMPLOI DANS LE CADRE DE LA PROMOTION INTERNE ET AVANCEMENT DE GRADE :

Sur avis de la commission compétente en matière de promotion interne, il est décidé de

- créer un emploi de rédacteur à temps complet et de supprimer un emploi d'agent administratif principal de 1ère classe à temps complet,
- créer un emploi d'agent de maîtrise principal à temps complet et de supprimer un emploi d'agent de maîtrise à temps complet.

FINANCES

Le compte administratif 2021 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 273 794.17 €

Le budget 2022 s'équilibre à hauteur

- de 1 079 706.93 € en fonctionnement,
- de 1 895 479.17 € en investissement.

Les élus ont décidé de maintenir le taux des taxes, à savoir :

Taxe foncière (bâti) : 22.69 % - Taxe foncière (non bâti) : 57.98 %

DIVERS

- Le site Internet de la commune est en ligne depuis la fin de l'année 2021. L'information a été diffusée dans les boîtes aux lettres et sur panneau pocket.

- Dissolution du syndicat mixte des eaux de la région de Sarralbe au 1er janvier 22 et transfert de l'ensemble des biens, actifs, passifs, droits et obligations à la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

- La CASC a procédé à l'extension de la plateforme se situant rue du Canal pour l'installation des nouveaux conteneurs de tri sélectif.

- Suite au dépôt de plainte concernant la décharge sauvage de pneus, l'auteur des faits a été reconnu coupable et devra rembourser les frais d'enlèvement de 823 € à la commune et payer des dommages et intérêts de 300 €.

- L'ancienne maison du garde barrière rue du Neuhof a été démolie.

- Reprise, après 2 années d'interruption du repas des anciens et maintien de portage du colis aux personnes de plus de 75 ans ne pouvant y participer.

- Le conseil a décidé de participer au groupement de commandes entre la CASC et les communes membres pour l'achat de gaz naturel et d'électricité pour les contrats supérieurs à 36KVA

- Par souci d'économie d'énergie, il a été décidé de réaliser le relamping de l'éclairage public : remplacer les têtes de lampes équipées d'ampoules à sodium (très énergivores) par des leds et de rajouter des horloges de dernière génération permettant le réglage des points lumineux.

- la CAF 57 déploie des aides financières au fonctionnement des structures d'accueil et d'accompagnement de la petite enfance et des jeunes. En partenariat avec la CASC, le conseil municipal décide de signer une Convention Territoriale Globale (CTG) pour 5 ans qui a pour objectif de soutenir et d'accompagner les futurs projets.

BIEN ETRE A WILLERWALD

- L'entrée du périscolaire a été relookée et un nouveau panneau a été mis en place à la Maison Forte.

- Réalisation d'une fresque murale longeant le nouveau cheminement entre l'église et le parking de la rue des Coucous.

- L'opération « village propre » a été reconduite.

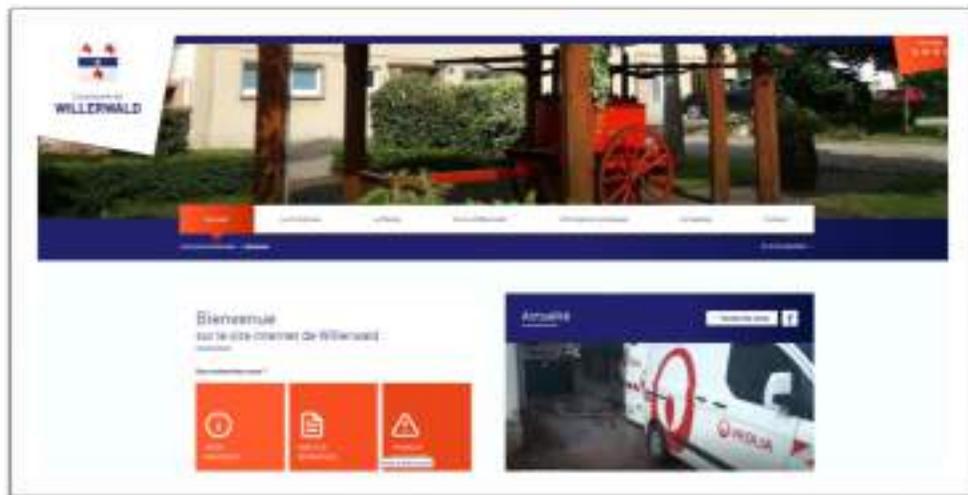
- De nouveaux panneaux ludiques ont été mis en place aux entrées du village.

- Le concours « maisons fleuries a été reconduit. L'attribution des prix est faite sous forme de bons d'achat (1er prix : 100 €, 2ème prix : 75 €, 3ème prix : 50 €, du 4ème au 10ème prix : 30 € et à partir du 11ème prix : 20 €).

- Au vu du contexte actuel de crise énergétique, le concours des maisons illuminées a été suspendu cette année.

- Les subventions accordées aux différentes associations actives du village sont reconduites, de même que les subventions accordées par le passé à la Ligue pour le cancer (302 €), l'Association Française de Myopathie (100 €), le Secours Populaire Français (100 €), la Prévention routière (50 €), Fondation du Patrimoine (120 €), Association Proximité (200 €), Amis du Mémorial de Schirmeck (100 €) sont aussi reconduites.

- Une subvention exceptionnelle, d'un montant de 325 € a été attribuée au Club Pongiste pour l'achat d'une table de compétition de tennis de table.
- Dans la volonté d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergie, de limiter les émissions de gaz à effet de serre et de lutter contre les nuisances lumineuses, le Conseil Municipal a décidé l'interruption de l'éclairage public la nuit de 23h30 à 5h.
- Le repas des anciens pour les personnes de plus de 67 ans a été reconduit. Un colis sera remis aux personnes de plus de 75 ans ne pouvant participer au repas.
- Voyage en Charente : le conseil a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant à 3400 € au Comité des Fêtes pour l'organisation du voyage à Salles d'Angles, le week-end de l'Ascension du 26 au 29 mai 2022.



Toutes les informations à connaître sur votre commune grâce au site web. Vous pourrez préparer les documents nécessaires à vos démarches administratives, poser des questions aux élus, demander un rendez-vous au maire, améliorer le site avec vos propositions, être averti des dernières nouvelles de la maire....



L'histoire du Moulin de la Niederau

Construit sur la Sarre en 1732, sur le ban de Willerwald, le moulin de la Niederau est vendu, à la révolution, au citoyen Voyer. André SEILER en devient locataire en 1857 et l'acquiert en 1866.

Le 24 février 1896, Solvay achète à André Seiler le moulin à trois roues (ou tournants). Il n'est plus question de moudre le grain. Les petits moulins disparaissent, gênés par la concurrence des grands.

L'avenir du moulin est fixé : il sera centrale hydro-électrique. Les trois roues sont remplacées par deux turbines. Et l'aventure électrique commence. Aventure est le juste mot car il faut imaginer ce qu'est l'électricité des débuts. Les ampoules fragiles (au fil de carbone) diffusent un éclairage timide et blafard. La distribution électrique présente des inconvénients. L'éclairage ne soulève pas l'enthousiasme, durement concurrencé par les lampes à huile, pétrole et gaz dont l'entreprise a pourvu ses locaux. On retrouve les premières traces d'installations électriques dès 1893/94. Le moulin apparaît en 1897 sous la rubrique « éclairage électrique ».

En 1898, Solvay franchit un pas supplémentaire dans l'équipement de l'usine. L'inventaire fait apparaître des frais d'installation pour prises de force en éclairage électrique. La volonté d'installer des moteurs puissants est nette et concrétisée par l'installation d'une deuxième centrale électrique à l'usine. En 1900 la distribution est assurée sur le site entier de l'usine.

Le moulin de la Niederau cesse ses activités de centrale hydro-électrique en 1922. L'usine vivra sur sa propre production d'électricité jusqu'en 1945.

Depuis la cessation des activités de la centrale, le site de la Niederau a d'abord été un camping qui, suite aux nombreuses crues de la Sarre, a été délaissé. Actuellement ce lieu est plutôt réservé aux promeneurs, chasseurs et nombreux pêcheurs.

Sources : archives Solvay

TELECHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter, votre Mairie est équipée de **PanneauPocket**.

Toute l'actualité de votre Commune, les évènements, les informations de coupures de réseau, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

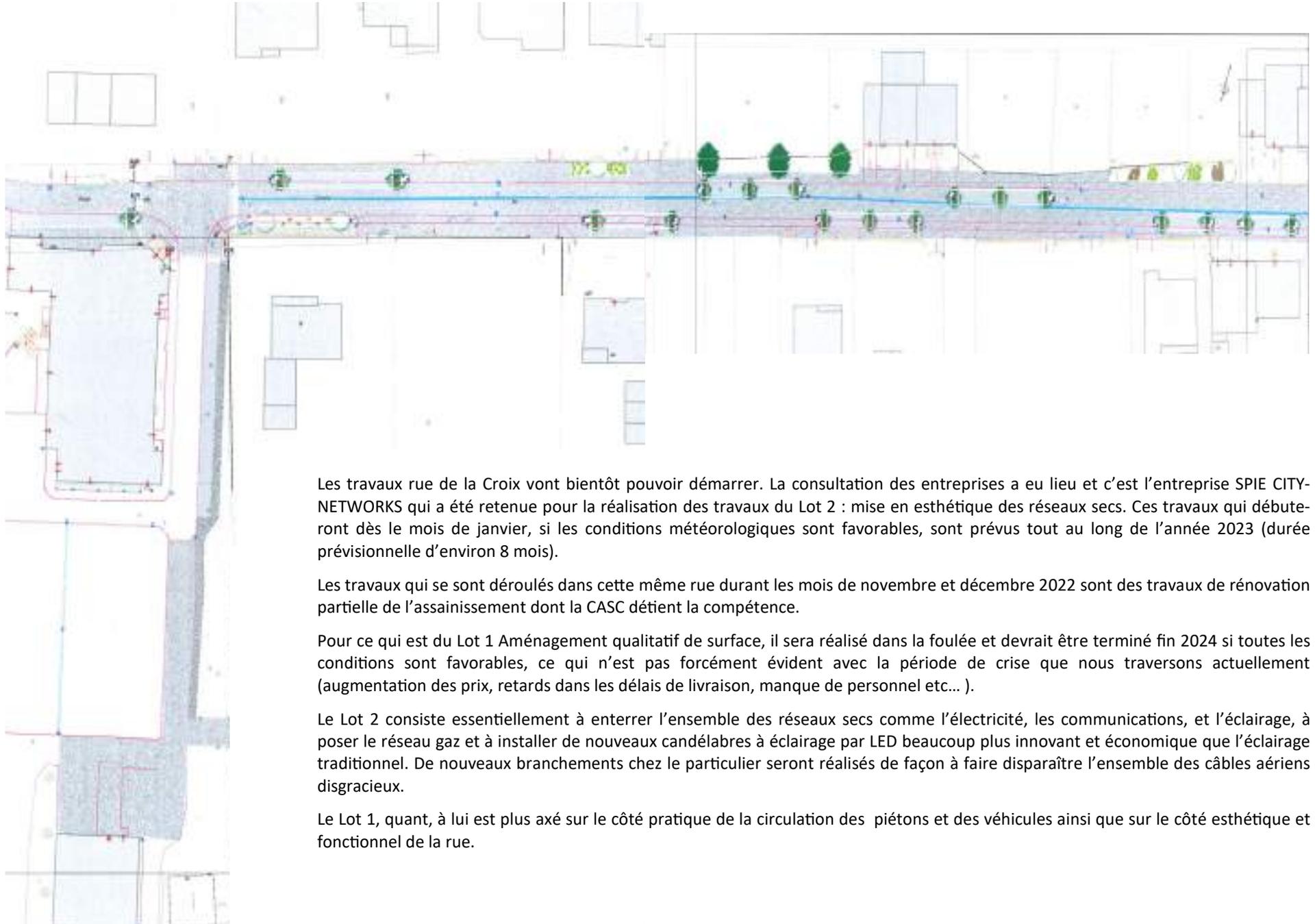
1. Téléchargez l'application «PanneauPocket »
2. Recherchez votre commune
3. Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

Disponible sur [Play Store \(Android\)](#),
[App Store \(Apple\)](#) ou [AppGallery \(Huawei\)](#)

Retrouvez également toutes les
informations et alertes des communes
depuis un ordinateur sur
app.panneaupocket.com



RUE DE LA CROIX : LE DEMARRAGE DU CHANTIER



Les travaux rue de la Croix vont bientôt pouvoir démarrer. La consultation des entreprises a eu lieu et c'est l'entreprise SPIE CITY-NETWORKS qui a été retenue pour la réalisation des travaux du Lot 2 : mise en esthétique des réseaux secs. Ces travaux qui débuteront dès le mois de janvier, si les conditions météorologiques sont favorables, sont prévus tout au long de l'année 2023 (durée prévisionnelle d'environ 8 mois).

Les travaux qui se sont déroulés dans cette même rue durant les mois de novembre et décembre 2022 sont des travaux de rénovation partielle de l'assainissement dont la CASC détient la compétence.

Pour ce qui est du Lot 1 Aménagement qualitatif de surface, il sera réalisé dans la foulée et devrait être terminé fin 2024 si toutes les conditions sont favorables, ce qui n'est pas forcément évident avec la période de crise que nous traversons actuellement (augmentation des prix, retards dans les délais de livraison, manque de personnel etc...).

Le Lot 2 consiste essentiellement à enterrer l'ensemble des réseaux secs comme l'électricité, les communications, et l'éclairage, à poser le réseau gaz et à installer de nouveaux candélabres à éclairage par LED beaucoup plus innovant et économique que l'éclairage traditionnel. De nouveaux branchements chez le particulier seront réalisés de façon à faire disparaître l'ensemble des câbles aériens disgracieux.

Le Lot 1, quant à lui est plus axé sur le côté pratique de la circulation des piétons et des véhicules ainsi que sur le côté esthétique et fonctionnel de la rue.

Par exemple, le croisement avec la rue principale sera pourvu de quatre feux tricolores pour que la circulation soit mieux réglée et aussi pour permettre aux riverains des rues de la Croix et de la Gare d'accéder plus facilement à la rue Principale malgré le trafic dense de celle-ci.

Le parking central existant sera équipé d'une borne double de rechargement électrique et le sens de circulation sera revu.

Le puits existant à l'entrée de la rue sera mis en valeur et aménagé avec une plaque de couverture en verre et des projecteurs LED le long des parois intérieures.



Les abords de l'école subiront également quelques aménagements notoires.

L'arrêt bus sera déplacé et bordé d'un quai d'embarquement et une aire de dépose minute sera réalisée en face de ce dernier.

L'actuelle cour en schiste de l'école maternelle sera entièrement modifiée. En effet le niveau actuel sera ramené au niveau de la route et une pente très douce bordée d'une clôture démarrera au coin de l'école primaire pour rejoindre l'entrée de l'école maternelle. Tout l'espace restant sera agencé façon place avec un revêtement de sol en pierres naturelles, des bancs et de la végétation. L'ancien bâtiment des pompiers (Spritzehous) et appartenant au patrimoine sera rénové et mis en valeur comme témoin du passé .

Depuis le début de la rue et jusqu'à la maison des pompiers, l'ensemble de la rue sera traité au niveau du sol avec de la pierre naturelle, genre granit ou porphyre (pavés). Un caniveau central séparera la chaussée jusqu'à la salle polyvalente et, à partir de la fin du revêtement en pavés, le revêtement de la route sera de type enrobés bitumineux.

C'est aussi à partir de cet endroit que l'espace aménagé sera partagé entre piétons et véhicules ; pas vraiment de trottoirs mais des cheminements protégés par des parkings en long et des espaces verts. Des arbres à faible développement et persistants (Magnolias persistants) délimiteront les parkings grâce à des grilles d'arbres en acier corten.

Un plateau surélevé sera réalisé à l'intersection de la rue de la Croix et la rue allant vers les ateliers municipaux. Celui-ci sera accompagné de parkings en long et d'un trottoir en pavés béton rejoignant l'entrée de la nouvelle propriété.

A l'avant de la salle polyvalente, un espace sera réservé à deux emplacements de stationnement pour personnes à mobilité réduite et l'espace restant sera utilisé pour le déchargement du matériel et des denrées lors de fêtes ou manifestations. Enfin, une aire de vidange pour camping-car et une borne à eau à proximité des containers et des bornes de recyclage compléteront les équipements.

COMMEMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Après plus de cinq années d'une guerre en Europe qui a coûté la vie à des dizaines de millions de personnes, les forces alliées pénètrent en Allemagne en février 1945. Trois jours après le suicide d'Adolf Hitler dans son bunker, le 30 avril, les troupes nazies qui défendent Berlin capitulent le 2 mai 1945. Dans la nuit du 6 au 7 mai, le général Alfred Jodl - chef d'état-major de la Wehrmacht - signe à Reims la capitulation sans condition de l'Allemagne. Cet acte fixe la cessation des hostilités au 8 mai à 23h01. Un nouvel acte de capitulation du IIIe Reich est alors signé à Berlin entre les commandements militaires allemands et alliés.

La guerre prend officiellement fin sur le continent européen.



Dépôt de gerbe en présence du maire Henri HAXAIRE, du sous-préfet Christophe SALIN, du conseiller régional Marc ZINGRAFF, des conseillers départementaux Evelyne FIRTION et Jean-Claude CUNAT



LA SECONDE GUERRE MONDIALE : quelques rappels

1er septembre :
Invasion allemande de la Pologne (début de la guerre)

1939

3 septembre :
Déclaration de guerre de la Grande Bretagne et de la France à l'Allemagne

mai/juin :
Attaques allemandes et défaite de la France

1940

17 juin :
Pétain demande l'armistice

18 juin :
Appel du Général de Gaulle

22 juin :
Armistice franco-allemand à Rethondes

11 novembre :
Premier acte de résistance

22 juin :
Attaque allemande en URSS
(opération Barbarousse)

1941

7 décembre :
Attaque japonaise sur Pearl Harbor

16 juillet :
Rafle du Vel d'Hiv à Paris

1942

8 novembre :
Débarquement allié en Afrique

A partir de février :
Service du Travail Obligatoire (STO)

1943

Ceux qui refusent le STO rejoignent le maquis

10 juillet :
Débarquement des Alliés en Sicile

24 juillet :
Libération du 1er camp de concentration (Maidanek)

1944

6 juin :
Débarquement des Alliés en Normandie

15 août :
Débarquement en Provence (Hyères)

A partir de janvier :
Les Alliés envahissent l'Allemagne

1945

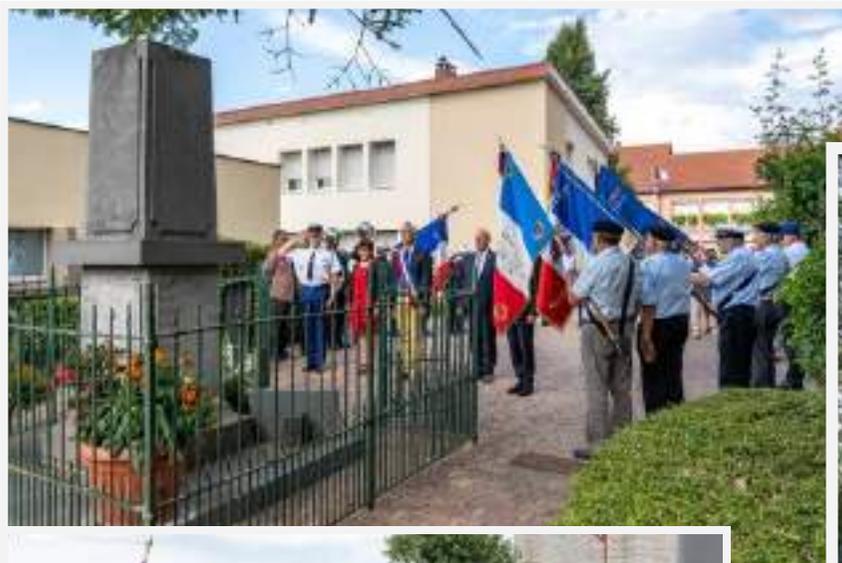
30 avril :
Suicide d'Hitler

8 mai :
Capitulation allemande

LE 14 JUILLET, JOUR DE FÊTE NATIONALE

La date du 14 juillet marque la célébration de la République française. La France a fait du 14 Juillet sa **fête nationale**. Cette journée fériée est un des symboles de notre pays, au même titre que *La Marseillaise* ou le drapeau bleu-blanc-rouge.

Mais à quoi se rapporte cette date ? Le 14 juillet a une origine : la prise de la Bastille. C'était il y a 233 ans. Pourtant il a fallu attendre 1880 pour que le 14 juillet, organisé autour du défilé militaire, devienne notre fête nationale.



La cérémonie s'est déroulée Square de Salles d'Angles avec son traditionnel dépôt de gerbe.

TRADITION ET COUTUME D'AUTREFOIS

A l'occasion du 14 juillet, et afin de reprendre et de perpétuer une ancienne tradition, une tablette de chocolat a été offerte par le Maire à chaque enfant fréquentant les écoles maternelle et élémentaire de la commune.



Les friandises du 14 juillet : c'est une vieille tradition reprise par les plus anciens du conseil municipal qui, eux-mêmes, l'ont héritée de leurs prédécesseurs et qui s'est perpétuée un temps et qui s'est malheureusement étiolée au fil des ans.

D'où vient cette tradition ? Une possible explication avait été avancée dans les colonnes du RL, il y a quelques années. Des lecteurs rapportaient que leurs parents, qui avaient fréquenté l'école allemande pendant l'annexion (1871-1918), recevaient tous les ans, le 27 janvier, date anniversaire de la naissance de l'empereur Guillaume II, des petits pains.

Après la Grande Guerre, l'Administration française ne voulut pas supprimer cette tradition et continua à distribuer des petits pains. La distribution fut néanmoins reportée au 14 juillet, jour de la Fête nationale, qui marquait, par ailleurs, la fin de l'année scolaire. Une tablette de chocolat puis des friandises auraient remplacé symboliquement le petit pain.

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Le **11 novembre 1918**, l'Allemagne et les Alliés signaient l'**armistice** dans le wagon-restaurant d'un train dans la forêt de Compiègne, en France, pour mettre fin à la Première Guerre mondiale. Le jour du Souvenir est, depuis, l'occasion de **commémorer** le sacrifice des millions de soldats tombés au combat dans le monde .



Le maire, ses adjoints, les conseillers municipaux, ont commémoré le 104ème anniversaire de l'armistice 1918 en présence des Conseillers Départementaux Evelyne FIRTION et Jean-Claude CUNAT, du Conseiller Régional et Maire de Sarreguemines, Marc ZINGRAFF, des gendarmes, des sapeurs-pompiers, des portedrapeaux, des représentants d'associations et de nombreux habitants du village.

La cérémonie a été rythmée par le son des clairons et des tambours. Une gerbe a été déposée au pied du Monument aux Morts.



Extrait du Message à l'occasion du 11 novembre 2022

Hommage à tous les « Morts pour la France » de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Madame Patricia MIRALLES, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire

La nouvelle de la Victoire se répand à la volée dans tout le pays, de clocher en clocher. L'écho du clairon vient d'annoncer la fin d'un conflit qui a éprouvé le monde et décimé les hommes. La fureur du canon s'est enfin tue, couverte par un immense éclat de joie.

11 novembre 1918, il est 11 h : c'est l'Armistice.

Pour des millions de soldats venus du monde entier, c'est la fin de quatre terribles années de combat. Le soulagement est immense.

La guerre est finie, mais pour les survivants commence un funeste décompte, celui d'un million quatre cent mille soldats français tombés au champ d'honneur, de quatre millions de nos militaires blessés ou mutilés, ces braves aux « gueules cassées » qui plongent la Nation entière dans l'effroi et l'émotion.

Le traumatisme est mondial. En tout, ce sont près de 10 millions de soldats qui ont été tués et ont laissé 3 millions de veuves et 6 millions d'orphelins. Les morts sont presque aussi nombreux parmi les civils.

Ceux qui sont revenus des combats racontent la puanteur des tranchées et le fracas des obus. Ils expliquent la peur avant les charges, le courage qu'il faut pour sortir des abris et donner l'assaut aux lignes ennemies sous la mitraille. Ils disent l'horreur du spectacle de leurs frères d'armes qui tombent à leurs côtés.

Souvenons-nous de leur bravoure et de leur sacrifice. Commémorez ces soldats dont les noms doivent rester gravés dans nos mémoires, comme ils le sont sur nos monuments aux morts, dans les villes et les villages de France, dans l'Hexagone comme dans les Outre-mer.

Souvenons-nous des soldats venus d'Afrique, du Pacifique, des Amériques et d'Asie, de ces soldats alliés venus verser leur sang pour la France, et défendre avec nous la liberté sur une terre qu'ils ne connaissaient pourtant pas.

Le sacrifice de nos Poilus nous oblige, il nous rappelle que la Paix a un prix, et que nous devons être désormais unis avec ceux qui étaient hier nos adversaires, car « ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir » écrivait Anatole France.

Ce souvenir, ce sont les jeunes générations qui doivent désormais s'en emparer, pour venir raviver la flamme de la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, pour notre liberté. C'est la reconnaissance que la Nation doit à ses combattants, à ceux qui sont tombés et à ceux qui ont survécu.

Le monde était convaincu en 1918 que la Première guerre mondiale devait être la « Der des der », la dernière des dernières. Nous savons ce qu'il advint de cet espoir et aujourd'hui, en ce 11 novembre 2022, alors que la guerre est de retour sur notre continent, n'oublions pas le combat des Poilus pour la Paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France.

Vive la République ! Et vive la France !



Le costume des Poilus 14/18 : au début de la guerre nul ne pouvait présager de la longueur du conflit. A l'heure des premiers combats, le costume de nos poilus était encore celui des conflits de la fin du XIXème siècle et était composé d'un pantalon rouge garance, d'un manteau couleur gris de fer bleuté, d'un képi, d'un ceinturon à cartouchières et de guêtres. Dès 1914, l'état-major était conscient que l'équipement du poilu n'était plus compatible avec la guerre des tranchées. Le rouge garance était beaucoup trop voyant.



La première solution alternative fut de couvrir les képis et les pantalons avec des toiles bleues. C'étaient les premiers éléments de la tenue de camouflage. Dès 1915, le costume des poilus français devint bleu horizon. Toutefois, il y avait un tel nombre de soldats à équiper, que sa généralisation fut très longue.



Dans les tranchées, pour résister aux intempéries, les soldats disposaient de la capote Poiret adoptée en septembre 1914, jugée plus économique que le modèle de 1917, mais aussi plus pratique et plus confortable. Sous le manteau, les soldats portaient une chemise et une vareuse, et sous le pantalon, des caleçons longs. Les poilus portaient des brodequins, lourdes chaussures, plus étanches que les précédents et avec des semelles cloutées. Les képis furent remplacés par un casque (le casque Adrian), incommode coque métallique posée sur la tête, réalisé en acier embouti.

LES MEDAILLES DU TRAVAIL A L'HONNEUR

La médaille d'honneur régionale, départementale et communale récompense la compétence professionnelle et le dévouement des agents publics et des élus locaux des collectivités territoriales : 20 ans, 30 ans ou 35 ans au service de la commune.

Mercredi 21 septembre, en présence de Madame Dominique LAURENT, sous-préfète de Sarreguemines et de Monsieur Jean Claude CUNAT, Conseiller Départemental, le maire Henri HAXAIRE a mis à l'honneur 3 agents communaux :

Mme Isabelle HAXAIRE a été embauchée comme aide maternelle le 1er novembre 1988. Puis après avoir gravi les échelons de sa fonction, elle a été nommée agent de maîtrise IIe le 1er juillet 2021. Madame HAXAIRE a été décorée de la médaille VERMEIL.

Monsieur Stéphane SCHEMEL a été embauché le 4 juin 2001 aux services techniques. Il a été promu adjoint technique territorial principal de 2ème classe le 1er juillet 2019. Monsieur SCHEMEL a été décoré de la médaille d'argent.

Monsieur Philippe GROSSE, embauché aux services techniques le 2 septembre 1985 et promu agent de maîtrise le 1er décembre 2018, a été décoré de la médaille OR.

Le maire a retracé la carrière de ces agents, tout en agrémentant ses propos de nombreuses anecdotes et les a remerciés au nom du conseil municipal pour leur dévouement et leur professionnalisme au sein des différents services de la collectivité.

Ont également été décorés de la médaille ARGENT **Monsieur Jean-Paul THIRIET**, conseiller municipal depuis le 11 mars 2001 et **Monsieur Henri HAXAIRE**, conseiller municipal de 2001 à 2008, adjoint au maire de 2008 à 2020 et maire depuis le 24 mai 2020.





Vendredi 8 juillet : entrevue avec Christine HERZOG, sénatrice de la Moselle

Parlementaire mais également Conseillère Départementale, Madame HERZOG rencontre les élus du département et évoque avec eux leurs besoins et les problématiques auxquelles ils peuvent être confrontés et apporte les solutions idoines.



Jeudi 21 avril : visite de Catherine BELRHITI, sénatrice de la Moselle

Dans le cadre de ses mandats de Parlementaire mais aussi de Conseillère régionale, Madame BELRHITI sillonne les routes des différents cantons de la Moselle et tient à rencontrer tous les maires et les équipes municipales. Les dossiers de la commune ont été évoqués et des échanges portant sur les subventions à la commune ont suivi.

Le démarchage téléphonique encadré

Pour mieux protéger votre vie privée, à partir du 1er mars 2023, le démarchage téléphonique des consommateurs sera interdit le week-end et les jours fériés. Les horaires en semaine seront encadrés et autorisés uniquement du lundi au vendredi, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 20 heures.

Cet encadrement s'appliquera aussi bien aux personnes non-inscrites sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique [Bloctel](#) qu'à celles inscrites, mais sollicitées dans le cadre d'un contrat en cours.

En revanche, si le consommateur a donné son consentement préalable pour être appelé, le décret ne s'applique pas et il pourra être sollicité en dehors de ces jours et de ces plages horaires.

Décret n° 2022-1313 du 13 octobre 2022 relatif à l'encadrement des jours, horaires et fréquence des appels téléphoniques à des fins de prospection commerciale non-sollicitée

Une Willerwaldoise méritante récompensée

C'est une première en Moselle, de jeunes gens ont été distingués par la Société des membres de la légion d'honneur (SMLH). Ils ont entre autres reçu un petit coup de pouce financier pour avoir suivi avec succès leur apprentissage.

L'apprentissage n'est plus une voie de garage mais bien un boulevard vers la réussite professionnelle et, surtout, l'épanouissement personnel. C'est pour valoriser cette formation que la SMLH s'évertue à mettre en valeur des jeunes gens ayant choisi de mettre rapidement un pied dans la vie active.

Elisa LITTNER, âgé de 23 ans, domiciliée à Willerwald, a obtenu le baccalauréat professionnel de Mécanique avec mention Très Bien. Son parcours semé d'embûches et parfois d'échecs lui a forgé un caractère pugnace. Elle découvre ainsi sa passion pour la mécanique et décide de se lancer dans cette voie en optant pour un parcours en apprentissage pour réaliser son Bac Pro. C'est là qu'elle est confrontée à la difficulté pour une femme de se faire embaucher dans un garage de mécanique générale.



Elisa s'adapte facilement à ce milieu très masculin en faisant preuve d'une grande maturité, de grandes qualités professionnelles et humaines.

La mention Très Bien obtenue au baccalauréat en est la preuve.

La commune a tenu à être présente à METZ et à la féliciter.

Bonne continuation Elisa.



Le 1er octobre dernier, **Jean-Luc LETT**, agent technique à la commune de Willerwald, a fait valoir ses droits à la retraite de la fonction publique territoriale après quelques années de service.

Jean-Luc est entré au service de la commune, dans un premier temps avec 3 contrats de saisonnier d'une durée de 6 mois afin de s'occuper principalement de l'entretien des espaces verts.

A partir du 16 octobre 2017, il a été embauché sur un poste à temps complet en tant qu'agent polyvalent des services techniques.

La retraite... c'est une nouvelle vie, du temps libre, des passe-temps, un autre chemin plus lumineux, plus dégagé de soucis.

Au revoir Jean-Luc, on te souhaite une pleine réussite dans tes nouveaux projets.

LES JOBS D'ETE



A la fin de la session, ils se sont vus remettre un diplôme de bonne conduite après un barbecue avec le personnel communal.

Cette année l'expérience des chantiers jeunes (jobs d'été) a été renouvelée suite à deux années d'interruption pour cause de crise sanitaire. Deux équipes de cinq jeunes se sont partagées les deux quinzaines de jours prévues à cet effet. Encore une fois, nous avons eu à faire à des jeunes gens motivés, travailleurs et fort sympathiques qui ont réalisé avec brio un maximum de travaux.



PELE-MELE



Action village propre le 18 juin. Les volontaires étaient nombreux. Après un bon café bien chaud et une ou deux viennoiseries, les petits groupes ont rejoint respectivement les différents secteurs attribués afin d'y ramasser les déchets disséminés un peu partout dans le village.

Un léger mieux par rapport à l'année passée a été constaté, mais il reste cependant encore beaucoup à faire face à l'incivisme de certaines personnes.

Les stèles et pierres tombales sans concession ont été démontées et évacuées.



Après quelques heures de travail de jour comme de nuit, Déborah a terminé la fresque suivant l'esquisse qu'elle avait présentée et qui avait été validée par le Conseil. La fresque est située entre le parking rue des Coucous et l'entrée principale de la chapelle.

Elle comporte trois genettes, animaux emblématiques figurant sur le blason de notre commune, ainsi que deux cigognes qui semblent indiquer que l'Alsace n'est qu'à quelques kilomètres de Willerwald.



La fibre optique haut débit est installée dans les rues de la commune.

Dans un premier temps les entreprises ont été connectées puis ce sera autour des particuliers qui en feront la demande.



Suite au départ à la retraite de Jean-Luc LETT, c'est Vanessa PICARD qui a rejoint l'équipe composée de Philippe et Stéphane chargée des travaux extérieurs.



La période de sécheresse de l'été 2022 aura fait des dégâts tant du côté de la voirie que des bâtiments.



Plusieurs fuites d'eau sur la conduite d'eau potable principale ont été relevées cette année occasionnant des coupures d'eau au niveau de la commune. A noter que l'extrême pression de l'eau a engendré de gros dégâts de ravinement.

Cette année, le Père Noël a installé une boîte aux lettres devant l'école.

Les enfants sages de la commune ont adressé directement leur missive au vieil homme à barbe blanche.



Rénovation de la cour de l'école maternelle suite à des affaissements. Le vieux revêtement de sol a été remplacé par un nouvel enrobé aux bons niveaux et par un sol en caoutchouc coulé sur place.

De nouveaux volets et moteur ont été posés durant les vacances d'été le long du bâtiment de l'école primaire côté sud.

980,79 €

C'est la somme reversée à l'UNAPEI (Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés) de Sarreguemines.

Nombreux étaient les associations et les volontaires qui ont participé à la distribution des brioches de l'amitié le samedi 8 octobre.



Pour accéder avec plus d'aisance et de sécurité aux bennes à déchets verts, l'escalier existant pour bennes basses a été renforcé par une troisième marche et deux mains courantes et un nouvel escalier sécurisé pour les bennes hautes a été réalisé.



Des travaux de sécurisation ont été effectués dans le virage à la sortie du village en direction Sarralbe : un terre-plein central séparant la chaussée en deux voies a été ajouté afin d'inciter les véhicules à ralentir. Cet équipement est complété par des potelets à mémoire de forme et des réflecteurs accentuant l'impression d'exiguïté de la voie .



De nouvelles barrières de ville ainsi que des potelets ont également été posés dans la montée, vers la sortie du village en direction de Sarreguemines. Espérons que ces aménagements contribueront à faire ralentir les nombreux véhicules qui empruntent cette route chaque jour afin que les piétons se sentent et soient plus en sécurité.





Les bornes jaunes sont arrivées dans notre commune. Elles sont au nombre de 8 (2 rue du Canal, 6 à côté des ateliers municipaux). Elles sont prévues pour tous les emballages et contenants alimentaires sauf pour les cartons et les papiers qui, eux continuent à être déposés dans les containers prévus à cet effet.



Afin de transporter des charges un peu lourdes (pots de fleurs, arrosoirs...) dans l'enceinte du cimetière, deux petites brouettes légères ont fait leur apparition.



Démolition de la maison du garde-barrière rue du Neuhof. Depuis que le dernier occupant l'avait quittée, la maison n'avait fait que se dégrader suite aux nombreux squattes et actes de vandalisme.



Mise en peinture des dents de requin sur la chaussée afin de renforcer la visibilité du début de la zone 30.

Projet d'installation d'un nouveau pylône d'une hauteur de 24 m environ : support d'antennes afin d'améliorer le réseau wifi 5G sur la commune.

L'implantation (piquetage) a été réalisée et les démarches administratives sont en cours.



Travaux de modifications, de réparations et d'entretien du réseau d'assainissement dans la rue de la Croix avant le démarrage du chantier d'aménagement de cette rue.



Achèvement des travaux sur la plateforme de l'Europôle 2, tranche 4, après plusieurs mois de chantier.

Afin de remplacer le projet REC SOLAR, une étude européenne de construction d'une unité de fabrication de panneaux photovoltaïques à Hambach est en cours.

WEEK-END EN CHARENTE



Après deux longues années de crise sanitaire et 13 h de route, les willerwaldois ont retrouvé leurs amis et logeurs de Salles d'Angles. Ils ont passé le week-end de l'Ascension en Charente.

Après le discours des deux maires et l'échange de cadeaux, le verre de l'amitié a été offert par la municipalité charentaise.

Les échanges existent depuis 1987 et permettent de faire connaître aux uns et aux autres la richesse et la diversité de leur région et, bien entendu, de se remémorer les souvenirs des aînés et des événements marquants de leur vie.

Malgré la disparition d'anciens, les liens d'amitié sont maintenus avec les nouvelles générations.

Le séjour a été agrémenté par les visites de l'abbaye de Bassac et du château de la Mercerie ... ainsi que de bons repas.



LE REPAS DES AINES

S'il est une tradition qui a du bon, c'est sans doute le repas communal, proposé par la municipalité, pour mettre les aînés à l'honneur.

Une réussite aussi, à l'image des 126 convives présents, heureux de se retrouver à la salle polyvalente, habillée de couleurs de Noël, pour goûter le menu concocté par le traiteur Henri de Sarreguemines.

L'occasion d'offrir un joli bouquet à Madame Marie FOURCAULT (97 ans), doyenne du village, et une bouteille de vin à Monsieur Louis VOGEL (90 ans), les doyens présents.

L'occasion également pour le Maire de préciser que la commune compte désormais 18 nonagénaires.

Les participants étaient très heureux de ces retrouvailles pour partager ces bons moments.





NOS JOIES

Paul, Jean, Luc SCHWALB, né le 20 janvier, fils de Emilie RAUGEL et de Boris SCHWALB

Abigaël BEHR, née le 30 janvier, fille de Laetitia JOLLY et de Kevin BEHR

Joachim LIMBACH, né le 8 février, fils de Anaïs PORT et de Yannick LIMBACH

Nolann ANSTETT, né le 6 mars, fils de Gaëlle POIRSON et de Sébastien ANSTETT

Nolan, Thiméo, Jeannot MARGIOTTA AIMAR, né le 2 avril, fils de Marie AIMAR et de Franck MARGIOTTA

Léo, Jean-Jacques EDDOUH, né le 2 avril, fils de Johanne SCHOESER et de Kevin EDDOUH

Hilona, Marie, Patricia GRIBELBAUER, née le 27 avril, fille de Perrine VANCRAEYNEST et de Primaël GRIBELBAUER

Hayden, Oscar, Alain STEINER, né le 7 mai, fils de Tiffany GROSS et de Anthony STEINER

Iago BORDONNE, né le 13 mai, fils de Océane REDEL et de Dylan BORDONNE

Charlie JUNCKER, née le 25 mai, fille de Julie BRETTNACHER et de Pierre-Louis JUNCKER

Lyna MULLER DIEBOLD, née le 8 juin, fille de Chloé DIEBOLD et de Maximilien MULLER

Gabriel RAYMOND, né le 9 septembre, fils de Julia BIRCKEL et de Nicolas RAYMOND

Noémie SENF, née le 17 septembre, fille de Vanessa MONTANA LAMPO et de Tino SENF

Théo SPRINGER, né le 23 octobre, fils de Julia GLADEL et de Marc SPRINGER

Leeroy, Fabrice, Armand DELEPINE, né le 15 novembre, fils de Camille JACQUES et de Alain DELEPINE

Noah SCHILD, né le 24 novembre, fils de Marina PARISELLA et de Quentin SCHILD

Bienvenue à ces bébés et toutes nos félicitations aux parents.

NOS PEINES



Louis STARCK, décédé le 24 janvier à Sarreguemines, à l'âge de 86 ans

Raymond NEGER, décédé le 31 janvier à Willerwald, à l'âge de 90 ans

Elvire-Renée EYEN née PETRIAT, décédée le 8 mars à Hambach, à l'âge de 94 ans

Pascal, Joseph TOUSCH, décédé le 20 mars, à l'âge de 51 ans

Edmond, Emile, Paul MAGER, décédé le 22 mars à Diemeringen, à l'âge de 76 ans

Arlette, Anne, Jeanne MASSLO née KLEIN, décédée le 30 mars à Sarreguemines, à l'âge de 73 ans

Marie, Louise, Joseph MENGES née MULLER, décédée le 6 avril à Rémering-les-Puttelange, à l'âge de 91 ans

Antonia MELERO MARTINEZ née OLMEDO-VELASCO, décédée le 14 avril à Strasbourg, à l'âge de 82 ans

Nicolle JUNG, née WALDENNAIRE, décédée le 11 mai à Willerwald, à l'âge de 83 ans

Karin AUERT, née RAVIDAT, décédée le 18 mai à Stuttgart (Allemagne), à l'âge de 66 ans.

Hubert, Arthur GRATIUS, décédé le 12 juin à Willerwald, à l'âge de 83 ans.

Jean Claude HOCH, décédé le 1er juillet à Saverne, à l'âge de 71 ans.

René Pierre SIMONET, décédé le 8 juillet à Sarreguemines, à l'âge de 72 ans.

Jean, Marie, Marc REICHART, décédé le 18 juillet à Sarreguemines, à l'âge de 90 ans.

Cristina TROIANO, née CIOFFI, décédée le 21 juillet à Willerwald, à l'âge de 79 ans.

Marie Louise HERBETH, née THIRY, décédée le 11 août à Sarreguemines, à l'âge de 93 ans.

Lucie, Marie, Joséphine WILBERT, née DOLISY, décédée le 7 septembre à Sarreguemines, à l'âge de 95 ans.

Thierry, Jean-Pierre RICHARD, décédé le 9 septembre à Sarreguemines, à l'âge de 53 ans.

Gabriel, Pierre, René LARBALETRIER, décédé le 10 octobre à Sarralbe, à l'âge de 71 ans.

Gabrielle, Marie, Elise MULLER née GROSSE, décédée le 2 novembre à Hambach, à l'âge de 89 ans.

Joseph, Roger LINTZ, décédé à Willerwald le 17 novembre, à l'âge de 61 ans.

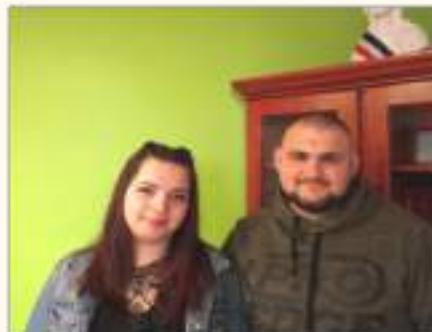
Nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées.

LES MARIES ET LES PACSES DE L'AN 2022

Tous nos vœux de bonheur



12 mars : Mariage de Anne-Sophie DORETTO et Hervé GARCIA



1er avril : PACS entre Célia HOERMANN et Hugo BECK



23 juillet : Mariage de Marina PARISELLA et Quentin SCHILD



25 août : PACS entre Francine SAEZ et Martial ZORAWSKI



15 mars : PACS entre Chloé KIEFFER et Guillaume GROSS



9 avril : Mariage de Rose MICELI et Jonathan METZ



9 août : PACS entre Perrine VANCRAEYNEST et Primaël GRIBELBAUER



27 août : Mariage de Laura JONAS et Mathias ZELEZNIKAR



18 mars : PACS entre Emilie STOCK et Matthieu GROSS



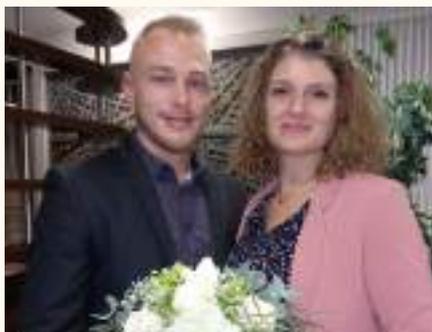
7 juin : PACS entre Rosana CASAGRANDE et Jean-Christophe SULERCZYCKI



12 août : PACS entre Léa PLANCHE et Bryan PEIFFER



10 septembre : Mariage de Aurélie WACK et Jordan GROSSE



10 novembre : PACS entre Dorothée KIHM et
Thomas HERBETH



17 septembre : baptême civil de Clémence et Alice KUHN

Le baptême civil ou baptême républicain est l'engagement d'une marraine et d'un parrain d'accompagner un enfant dans les différentes étapes de sa vie et de suppléer les parents en cas de difficultés familiales. Il est également destiné à faire entrer cet enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines. Légalement le baptême civil n'a aucune valeur juridique et ne fait appel à aucune référence religieuse. Il s'agit néanmoins d'un engagement moral fort, prononcé par le maire ou un adjoint, officiers d'Etat Civil.

A l'initiative de leurs deux filles, Céline et Carine, le maire a célébré le renouvellement des vœux de mariage de Monika et Roland PORT en mairie de Willerwald le 7 octobre 2022.

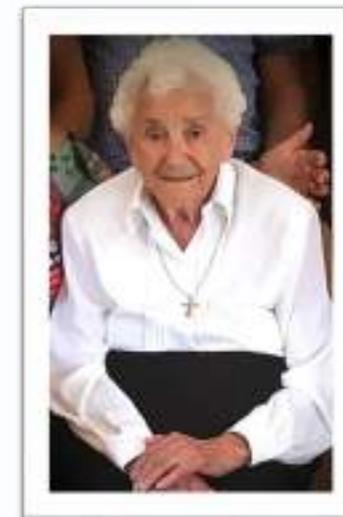
Les époux PORT ont réuni avec plaisir leurs famille et amis, pour fêter leurs 50 ans de vie commune. Les jubilaires sont prêts à continuer leur chemin ensemble en affirmant que l'amour est plus précieux que tout l'or du monde et que c'est le lien le plus parfait. Toutes nos félicitations aux époux PORT en OR et nos meilleurs vœux.



Marthe (dit Martha) LARBALETRIER, née LAMPERT, est née le 15 août 1922 à Willerwald. Veuve de René LARBALETRIER décédé en 1990, elle est maman de 4 enfants : Patrice, Gabriel (décédé), Raymond et Marie Renée, grand-mère de deux petites filles dont une décédée en 2006 et arrière-grand-mère de deux petits garçons.

Son regard est vif, son sourire radieux et sa mémoire inébranlable, et faire des mots mêlés est l'un de ses passe-temps favori.

Elle habite depuis quelques années chez son fils Raymond à REMERING-LES-PUTTELANGE. C'est, entourée de ses proches, qu'elle a fêté ses 100 printemps. Nos félicitations.



C'est à l'église Saint Nicolas de Willerwald, en présence de l'Abbé Francis KLASER, du diacre Michel BARBICHE et de leurs proches, qu'Alice et Albert SCHULLER ont eu l'honneur de pouvoir renouveler leurs vœux de consentement et d'amour prononcés il y a 60 ans dans l'église de Leyviller. Les noces de diamant, une occasion idéale de célébrer ses 60 ans de vie commune et de vivre une journée riche en émotions.

La municipalité a également tenu à honorer le couple en lui rendant visite avec un bouquet de fleurs et une bonne bouteille. Toutes nos sincères félicitations.

Nous voulons rendre un hommage particulier à Joëlle OSWALD qui nous a quittés discrètement le 30 septembre dans sa 66ème année.

Joëlle a été employée de la commune de décembre 2005 à juillet 2018. Elle a été embauchée comme agent d'entretien et a été promue en 2014 adjoint technique 2ème classe. Toujours avec le sourire, elle a su démontrer son sérieux pour l'exécution de son travail et sa grande disponibilité. Elle était appréciée de tous.

Nous garderons d'elle un fidèle souvenir et présentons nos sincères condoléances à ses proches.



WILLERWALD : PHOTOS D'ANTAN



Bénédition des cloches avant leur mise en place dans l'ancienne église (rue de la Croix) en 1948



Inauguration du monument aux morts en avril 1925 (devant la mairie actuelle)



1950 : nouveau drapeau des sapeurs pompiers
Le drapeau ne sera déployé qu'après sa bénédiction



Inauguration et baptême du drapeau des Mineurs en 1953

PRISE DE RENDEZ-VOUS

CARTES D'IDENTITÉS - PASSEPORTS EN LIGNE

Face à l'augmentation des demandes de renouvellement de cartes d'identité et passeports, qui occasionne une augmentation des appels téléphoniques au service dédié aux cartes d'identité et passeports, **la commune de Sarralbe** a décidé de mettre en place un système de prise de rendez-vous en ligne.

Le service sera opérationnel courant décembre 2022 pour les rendez-vous disponibles à partir de janvier 2023. Le service de prise de rendez-vous par téléphone ne sera plus disponible à partir de cette date.

Pour cela, rendez-vous sur le site internet de la ville de Sarralbe, en suivant le cheminement ci-dessous :

Vivre à Sarralbe / démarches et documents administratifs / état-civil – Identité



L'outil de prise de rendez-vous propose les services suivants :

- Ouverture du service de prise de rendez-vous 24h/24 et 7j/7.
- SMS et E-mail de confirmation et de rappel de rendez-vous.
- Envoi de la liste des pièces à apporter le jour du rendez-vous.
- Annulation et déplacement d'un rendez-vous en un clic.
- Accès direct au site de l'ANTS (agence nationale des titres sécurisés) pour la réalisation formulaire de pré-demande en ligne et l'achat du timbre fiscal si nécessaire.

WILLERWALD DTI NOUVELLE ASSOCIATION A WILLERWALD

Depuis le 4 novembre 2021, Willerwald compte une nouvelle association : WILLERWALD DTI (Démocratie Transparence Information).

Son objectif principal est d'informer librement et avec transparence les populations locales afin de tenir compte du point de vue de chacun sur tout ce qui touche à leurs droits, leur cadre de vie, leur bien-être.

L'association accueille avec plaisir toutes les bonnes volontés souhaitant s'impliquer dans la vie du village et de la communauté d'agglomération pour le bien vivre de toutes et tous.

Dans ce cadre, vous pouvez nous faire remonter les points que vous jugez pertinents et nous ne manquerons pas de donner suite.

Vous avez également la possibilité d'adhérer à l'association (cotisation annuelle de 15 euros), ou par l'intermédiaire de dons.

Merci d'avance pour vos participations et vos soutiens.



André GRUN, Président

Courriel : willerwald.dti@gmail.com

Site internet : <https://www.willerwaldavenir.com>

Facebook : Willerwald dti, Willerwald Avenir et Willerwald Collectif

Tél : 06 52 34 29 69

MAISONS FLEURIES 2022



Bravo à tous.

La qualité du fleurissement était au rendez-vous.

Les participants seront récompensés par la municipalité le vendredi
27 janvier 2023



Le classement :

1. Nadine SIBILLE
2. Martine CALIS
3. André ROLANDO
4. Eddy BECKER
5. Rita MULLER
6. Sylvie DORAPONTI
7. Nicolas BRAUN
8. Natacha CHATAIN
9. Anita ADAMS
10. Christian METZ
11. Jennifer BAEHR
12. Jeannette MULLER
13. Gérard CABOCEL
14. Murielle MENGES
15. M.José FROEHLICHER
16. Myriam KLEIN
17. Bruno SOMMERLATT
18. Marie Anne HUWER
19. Marie PORT
20. Hakima LAKHAL
21. Marie Thérèse STOCK
22. Sophie FRUMHOLTZ
23. David GROS
24. Quentin SCHILD
25. Sandrine PRANDO

LE CONSEIL DE FABRIQUE

Le 16 octobre 2022 fut organisé le traditionnel repas paroissial. Ce fut un franc succès avec la participation de 152 personnes! 81 repas furent servis en salle et 71 furent emportés. Le prochain repas paroissial aura lieu le dimanche 15 octobre 2023 .

Le poids approximatif du panier garni a été trouvé par Mme Ercker Marie-Jeanne.

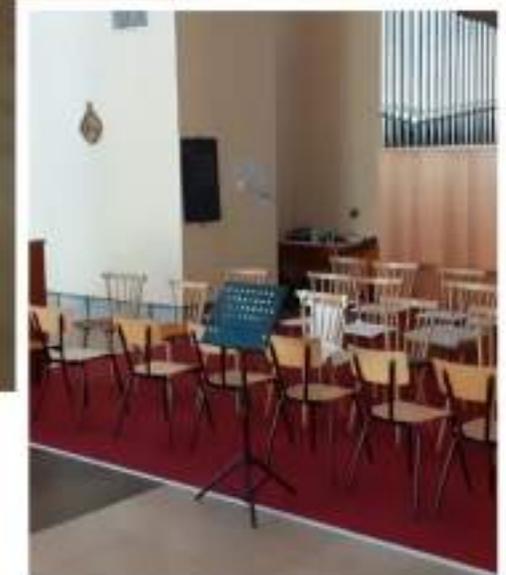
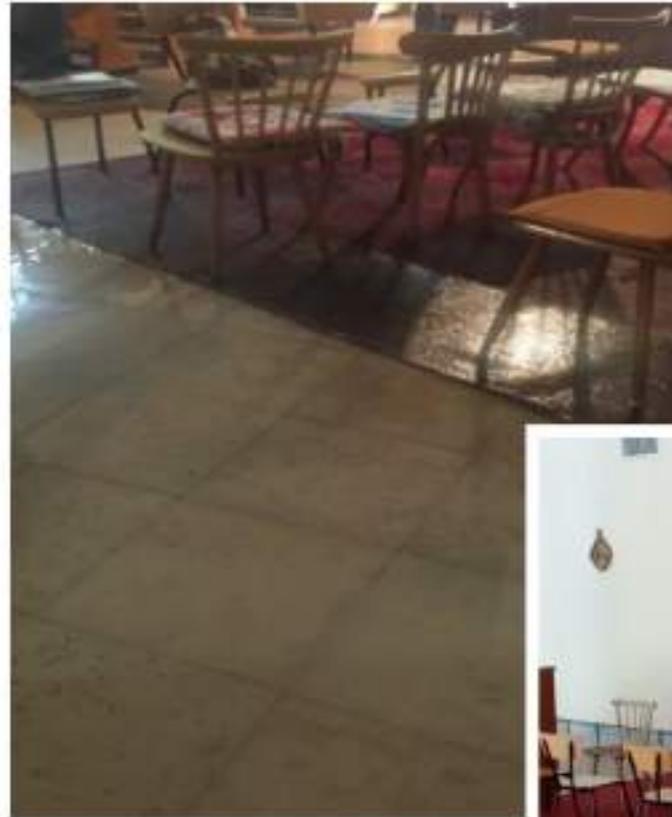


Photo après travaux de pose de la moquette

Suite à une rupture de conduite d'eau (Réseau incendie) le 3 juin 2021 d'importants travaux de réfection ont été effectués, avec la pose de moquette devant l'orgue, les travaux sont enfin terminés !

Photo suite au sinistre, les tapis devant l'orgue avaient souffert !

Comme l'année précédente, ce dimanche 30 octobre, la paroisse de Willerwald était en fête.

En effet, les Trompes de chasse, dont Dominique Klein est l'instigateur, ont fait vibrer les murs de l'église !

A l'issue de la messe, notre curé, Francis KLASER a béni les animaux de compagnie.



*Le conseil de fabrique
vous souhaite une très
bonne année 2023*



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE WILLERWALD

Depuis nos 5 ans d'existence, l'année scolaire 2021/2022 aura été riche en évènements.

Notre objectif d'organiser des évènements, des actions pour recueillir des fonds et financer des projets ou actions a été possible grâce au bénévolat d'une équipe motivée et plus nombreuse d'année en année !

Merci au comité en place :

Présidente : Mme Estelle JUNG **Vice-président :** Mr Gilles JUNCKER **Trésorier :** Mme Myriam DIENER **Trésorier-adjoint :** Mr Eric JUNG

Secrétaire : Mme Audrey HILGERT **Secrétaire-adjointe :** Mme Cindy THIRIET **Chargée de com :** Mme Paméla LE PECHOUX

Assesseurs : Mme Françoise TERVER - Mme Nadège KUHN - Mme Marie AIMAR – Mme Coralie BLESZ – Mme ALTHAUS Elodie

Adhérer à l'APEW moyennant une cotisation annuelle de 12 euros, c'est soutenir nos actions en faveur de nos enfants ! Cela n'implique aucune obligation autre quant à l'activité de l'association. Vous pouvez, si vous le souhaitez, vous impliquer davantage à nos côtés et en tant que membre actif même en ne participant que ponctuellement à des actions: toute aide est la bienvenue !

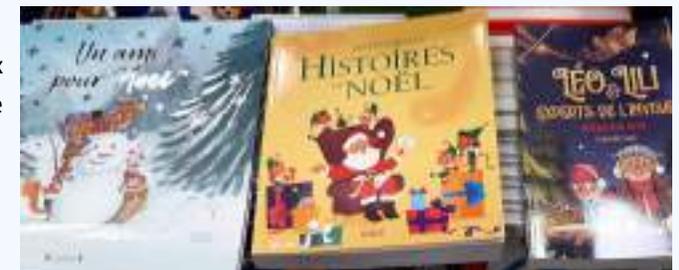
Pour nous contacter : Boîte aux lettres devant la Maison des Associations

Par mail : apewillerwald@gmail.com

Ou sur notre page FACEBOOK : « Association des Parents d'élèves de Willerwald »

Actions et participations APEW 2021/2022

- Organisation d'un LOTO
- Vente de chocolats Stoffel pour Pâques
- Organisation de la Kermesse de fin d'année
- Journée pêche
- Organisation d'une soirée Halloween
- Vente de chocolats Stoffel à la St-Nicolas
- Achat d'un équipement Audio Bluetooth pour toutes les classes
- Achat de casquettes pour les enfants et de balles de jeux pour la cour
- Participation à l'achat des fournitures scolaires
- Organisation de la Fête de St-Nicolas
- Un calendrier de l'Avent a été offert aux enfants ainsi qu'un livre sur le thème de Noël
- Et d'autres actions à venir !



Départ des CM2

Les élèves de CM2 en partance pour le collège se sont vu remettre une clé USB et un dictionnaire par l'APE.



Journée Pêche des adhérents

Le samedi 26 juin 2022, les Adhérents APE ont été conviés à une journée pêche et jeux.

Sous un temps un peu maussade, la bonne humeur et les pêcheurs étaient au rdv pour une belle partie de pêche et de belles prises ! L'occasion pour certains de découvrir la pêche et pour d'autres de prêter main forte aux autres.

Merci à notre partenaire DECATHLON Sarreguemines pour sa participation.



SOIREE HALLOWEEN

Le Samedi 29 octobre s'est déroulée la seconde édition de notre soirée HALLOWEEN.

Une soirée qui ravit petits et grands et qui afficha à nouveau très vite complet cette année. De beaux monstres ont été primés lors de notre concours de déguisement.

Nous souhaitons remercier toutes les personnes ayant pris part à cette soirée, en particulier Mr le Maire qui a concocté et financé à titre personnel une délicieuse potion aux potirons !



Nous souhaitons remercier l'ensemble des personnes qui permettent de mettre en œuvre ces opérations !

Si vous souhaitez nous rejoindre dans cette belle aventure, vous êtes les bienvenus, munis de vos idées et de votre volonté pour que cette APEW soit la plus dynamique possible !

« Tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin »

Au nom de toute l'équipe de l'APEW, bonne et heureuse année 2023

La présidente Estelle JUNG

Club pongiste : on se remet au travail !!

Championnat par équipes

C'est un début de saison comme on ne les aime pas vraiment. Les 2 meilleurs joueurs étant partis relever un nouveau défi sportif sous d'autres cieux, un autre qui part jouer dans un club plus proche de son domicile, et ce sont 4 équipes totalement remaniées qui ont été engagées en championnat, en GE3, GE5 (2 équipes) et GE7.

S'ajoute à cela la blessure au ménisque de Franck Schouver quelques jours avant la reprise de septembre, et qui sera indisponible toute la première phase.

Joris Peifer, Jean-Marc Grabherr, Jacky Tami et Cédric Bock ont tout donné en GE3, mais la marche était clairement trop haute compte tenu des circonstances.

Les équipes 2 et 3 en GE5 avaient un seul objectif, le maintien, un objectif qui devrait être atteint avant la fin de la phase aller.

L'équipe 4 en GE7 était l'occasion pour la plupart des participants de se confronter pour la première fois à la compétition, un contrat largement rempli.



L'équipe 1 qui évolue en GE3.

De gauche à droite : Jacques Tami, Joris Peifer, Jean-Marc Grabherr et Cédric Bock



Journée Top

Cette journée qui se déroule chaque année avant le début du championnat voit tous les compétiteurs s'affronter pour déterminer le meilleur joueur ou la meilleure joueuse de la saison, et permet également de mesurer l'état de forme de chacun(e) afin de composer les équipes. Pour la première fois, et 22 ans après son père Alphonse, c'est Joris Peifer qui s'impose face à ses 9 adversaires, d'un cheveu devant Franck Schouver, Jean-Marc Grabherr complète le podium.

Communication

Le club pongiste communique désormais via 2 canaux : son site internet www.as-willerwald.com, qui est mis à jour à chaque nouvelle actualité, et sa page Facebook « AS Willerwald – Tennis de Table », que l'on peut facilement trouver sur le réseau social

Entraînements dirigés pour les jeunes

Le club fait appel depuis plusieurs saisons aux services d'un entraîneur diplômé en la personne d'Eric Messemer de Sarre-Union. Il vient encadrer nos jeunes pousses chaque mercredi de 17h30 à 19h et accueille ce petit monde dès l'âge de 7 ans. Cet apprentissage leur permet d'entrer dans le monde de la compétition et de mesurer leurs progrès.

Les séances pour les adultes (loisir ou compétition) ont lieu les jeudis soir à partir de 19h et rencontrent un franc succès, il faut se serrer désormais. Toute personne intéressée est la bienvenue. Renseignements complémentaires par mail à l'adresse contact@as-willerwald.com



Fête d'été et repas d'hiver

La fête d'été, qui a lieu au mois d'août, a enfin pu se tenir après 2 années d'abstention en raison des mesures sanitaires. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les villageois ont largement répondu présents, puisque plus de 160 repas ont été servis, un record depuis plus de 10 ans. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine !





LES SCOUBIDOUS - PERISCOLAIRE DE WILLERWALD



Encore une année riche en animations à l'accueil périscolaire de la commune, géré par l'OPAL.

La 1^{ère} partie de l'année, de janvier à juillet, sous la direction de Laetitia, était essentiellement composée d'activités artistiques, d'expression et sportives. Trois axes aux possibilités d'ateliers infinies qui permettaient à la fois de répondre aux besoins des enfants tant en terme de calme et de concentration que de dépense d'énergie. Sans oublier évidemment les traditionnels rendez-vous calendaires.



Jeux de construction



Théâtre



Relaxation



Loto de Pâques



Grand jeu Vamos à la Playa



Fête des Mères



Barbecue

A partir de septembre, l'équipe d'animation change. Nous souhaitons une bonne continuation à Laetitia (directrice) et Marina (animatrice) et souhaitons la bienvenue à Karine (en direction) et à Brandy et Davyna (en animation). Sans oublier Busra, animatrice, qui permet aux enfants d'avoir un repère durant cette transition.

Karine et son équipe mettent alors en place un projet pédagogique axé sur l'autonomie. Le fonctionnement change sensiblement pour amener tout doucement les enfants à être acteurs de leurs passages au périscolaire. Un contrat de confiance qui se mérite. Travail en cours.

Les animations ne sont pas pour autant négligées. Loin de là. Le programme est riche. Et ils ont réalisé notamment :



Atelier culinaire



Activité bonnet en perles à repasser



Activité flocon en pinces à linge



Bricolage Halloween



Halloween

Les prochains rendez vous :

- vendredi 09, participation du périscolaire au spectacle de Noël organisé par l'APE à l'école
- mardi 13, grand jeu de Noël

Nous vous souhaitons de Joyeuses fêtes de fin d'année et à l'année prochaine.

BASKETS EN FOLIE

Les séances de gymnastique se déroulent les mardis de 19h à 20h15 à la salle socio-culturelle, rue de la Croix à Willerwald.

Nous affichons complet pour cette année mais n'hésitez pas à venir tester 2 séances gratuitement en juin ou en septembre pour démarrer la rentrée prochaine avec nous.

Sur des musiques rythmées ,après l'échauffement, nous proposons des exercices variés avec STEP, bracelets lestés, élastibands bâtons et chaises et finir avec du stretching.

Il faut venir avec son tapis de sol ,serviette, bouteille d'eau et bonne humeur 😊.

Les séances sont ouvertes au plus de 16 ans. Pour plus de renseignements veuillez contacter Sandra animatrice diplômée sport pour tous au 06 74 82 99 16.

Nous remercions la Commune pour la subvention accordée ainsi que pour le prêt de la salle.

Bauer Sandra, Présidente





COUNTRY CLUB WILLERWALD

Pas moins de 30 danseurs et danseuses se retrouvent le mercredi pour bouger sur des rythmes country et non country.

Soirée Beaujolais Nouveau 2022, 11^{ème} édition,
une fête appréciée au village !

(clichés aimablement fournis par Catherine Klein, Imag'ine Photos) :



Meilleurs vœux pour 2023



Blog du club : <https://happycountrydancers.skyrock.com/>

2022 2022 2022
2022 2022
2022 2022

Club de Musculation

Dernières actualités et nouvelles

2022 2022 2022
2022 2022
2022 2022



Photo de la salle de musculation de Willerwald

Le Club de Willerwald

Située dans le complexe sportif à l'arrière de la salle polyvalente, la salle de musculation est ouverte depuis mai 2003.

L'association à but non lucratif permet de pratiquer un sport de force dans un espace serein où le respect du matériel est de rigueur. Pratiquer le culturisme ou tout simplement se maintenir en forme, la salle de Willerwald permet à chacun d'atteindre ses objectifs. Les membres se soutiennent entre eux et se conseillent dans une ambiance familiale. Lors de votre inscription, si vous êtes novice, des conseils sportifs et nutritionnels vous seront donnés.

Il reste quelques places disponibles réservées aux habitants de Willerwald

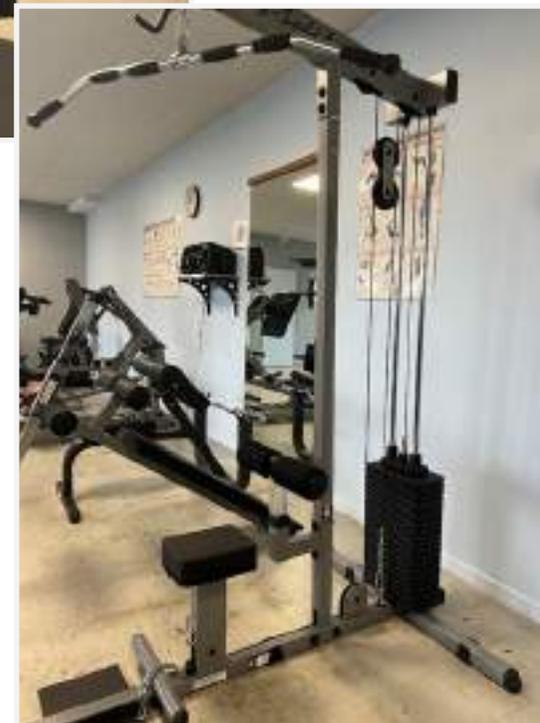


Guillaume Gross

Achat matériel 2022

En avril 2022 le club a fait l'achat de deux nouvelles machines.

Nous nous sommes munis d'un appareil double fonction, tirage et rowing bas ainsi que d'un banc à mollet.



Contact : Yves SCHAEFFER ☎ 06 79 93 47 99 @ yves.schaeffer@numericable.fr
Nicolas LETT ☎ 06 86 69 88 34

TARIF ADULTES

1 an : 120 €
6 mois : 70 €

TARIF ETUDIANTS

1 an : 90 €
6 mois : 50 €

ASSOCIATION DU VILLAGE

1 an : 90 €
6 mois : 50 €

SOCIÉTÉ DES AVICULTEURS

Chers Aviculteurs, chers visiteurs,

Après deux ans d'absence, une fois de plus nous avons été fiers de vous présenter une exposition riche de 160 sujets de qualité, sujets qui sont issus d'une longue saison de sélection ; saison qui ne fut pas des plus avantageuses avec un été caniculaire et une grippe aviaire toujours très menaçante.

Une fois de plus la salle socio-culturelle de Willerwald a été transformée en une basse-cour géante, basse-cour dans laquelle nous espérons faire de nouvelles recrues car, malgré certains phénomènes de mode, l'aviculture de sélection est en chute libre.

Si la passion pour notre cause vous démange, n'hésitez pas à nous demander conseil, car c'est avec plaisir que nous vous répondrons et, qui sait, nous vous accueillerons parmi nous.



COMITE DES FETES



SOIREE ANNEES 80

Durant deux années de crise sanitaire, l'organisation de ce genre de soirée a été impossible, ce qui explique que les réservations ont été très vite complètes cette année.

Au menu, il y avait bien sûr les célèbres tubes diffusés par DJ Chris et également les vol-au-vent servis à table.

La piste de danse était toujours pleine et les buvettes très fréquentées.

Au dire des participants, cette soirée a été une réussite totale et le rendez-vous a d'ores et déjà été pris l'année prochaine pour une nouvelle soirée sur ce thème.



14 JUILLET

Le Comité a également, comme chaque année, organisé le bal du 14 juillet qui était animé par l'orchestre Violetta bien connu dans la région.

Le feu d'artifice organisé par la commune a été le point d'orgue d'une soirée qui a attiré énormément de monde.



Là encore, nous avons reçu beaucoup d'éloges, notamment sur la beauté du feu d'artifice.





ANMAM DU « SURCOUF »



A.G. de l'A.N.M.A.M. du « SURCOUF » à Willerwald (Moselle)

(Association Nationale des **Marins** et Anciens **Marins**) du « **SURCOUF** »

Vendredi 10 juin 2022, les premiers participants arrivèrent au « Brit Hôtel » à Sarreguemines, parmi eux, l'Amiral (2S) Jacques Blanc représentant la FAMMAC. Un dîner sur place combla les estomacs les plus affamés.

Dans l'après-midi du samedi, le président avait convié les membres à l'Assemblée Générale de l'ANMAM dans la Maison des Associations de Willerwald où de nombreux officiels étaient présents (Amiral, Maire de Willerwald, Vice-Président du Conseil Départemental et de la Communauté d'Agglomération, conseillers municipaux et adjoint, représentants des AMMAC de Moselle). A 14h30 le président ouvrit la séance par les souhaits de bienvenue et la minute de silence, la lecture du rapport moral et financier captura toutes les attentions et quitus fut donné au secrétaire et trésorier. Les différents sujets abordés soulevèrent quelques éclaircissements que les concernés se firent un plaisir de commenter.

A retenir les dates du 10 et 11 juin 2023 pour l'A.G. et les retrouvailles à Savigny les Beaune (Côte d'Or).

Dimanche, après la messe du souvenir célébrée en l'église de Willerwald, l'ensemble se rendit au monument aux Morts pour le dépôt de gerbe, de nombreux invités étaient présents dont Mrs HAXAIRE, Maire de Willerwald, Marc ZINGRAFF, Maire de Sarreguemines, Jean-CUNAT, Vice-président de CASC et Conseiller Départemental, l'Amiral Jacques BLANC, l'UNC avec son drapeau, les membres de l'ANMAM du Surcouf et de l'A.M.A.

Un verre de l'amitié et le repas de cohésion clôturèrent cette journée.

Le lundi, une sortie en bus emmena une vingtaine de personnes en Allemagne pour une balade sur «Le chemin des Cîmes» avec pour objectif le belvédère qui surplombe les boucles de la Sarre, magnifique journée qui se termina par un repas en commun.

Retour dans leur département respectif des participants avec la seule promesse de se retrouver l'année prochaine en Bourgogne.



Siège : Mairie de 21420 Savigny-Les-Beaune

Siège annexe et adresse du Président, M. Marcel WEBER 2, rue de l'Etang 57430 WILLERWALD

Tél. 06 32 77 68 09 E MAIL maweb.ama@numericable.fr

LE CLUB DE L'AMITIE *quelques photos des années 1998 à 2003*





CLUB de MARCHÉ « LES TRAÎNE-SAVATES »

Compte rendu de l'AG saisons 2020/2021 du 22 mai 2022

Les années se suivent inlassablement (27 années en 2022) mais ne se ressemblent pas ! Surtout ces deux dernières années qui furent des années noires, très difficiles et imprévisibles pour toutes les associations dont la nôtre (décès de membres organisateurs : Mme Redt Ursula, M. Muller Armand, M. Schoendorf Gérard, M. Spieldenner Gilbert), règles sanitaires restrictives à respecter pour organiser les marches populaires (MP) en plus du Pass Vaccinal ...

Nous avons donc dû, contraints et forcés, faire une pause dans nos activités depuis notre dernière AG du 01 mars 2020 clôturant l'exercice 2019.

Le devenir de notre association est vu d'un œil différent, il s'agit d'un tournant important pour l'avenir et la pérennité de celle-ci. L'absence de revenus durant cette période a eu des conséquences financières importantes, mais les comptes restent corrects.

L'AG a décidé :

- la reprise d'activité de notre association, mais vu le nombre restreint de participants à cette AG (42 membres sur 92), il sera nécessaire de réunir les membres du club avant la fin de l'année 2022,
- l'annulation des organisations des MP sous l'égide de la FFSP,
- la reprise des sorties randos découvertes pour les membres,
- le maintien de la soirée Beaujolais Nouveau du 27 novembre 2022,
- si nous sommes assez nombreux, projet de séjour « CAPFRANCE » d'une semaine dans le Val de Loire,
- la validité des cartes des membres de 2021 est prolongée pour l'année 2023,
- de nouvelles cartes seront proposées pour 2024 au prix de 5 € par personne.

Le président remercie la municipalité de Willerwald pour la subvention de 300 € qu'elle nous a accordée ainsi que tous ses membres fidèles.

LE BEAUJOLAIS NOUVEAU

Mes Amis !

Prenez la vie comme elle vient
Avec ses joies et soucis quotidiens
Mais souriez, le voilà le nouveau beaujolais
Il est agréable au palais
Il est toute allégresse et fraîcheur
La pivoine, l'iris, et la rose mourante
La pêche, l'abricot, la groseille odorante
Se fondent pour créer sa typique saveur
Il a tous les reflets d'une naissante aurore
Quand dans nos verres il roule en un glouglou sonore
Le monde entier attendait cet évènement
Afin de passer ensemble un bon moment
Alors, je lève mon verre à votre santé
Au club des « T.S. » et sa prospérité !

JPG



VOUS RAPPELEZ-VOUS DU PASSAGE DU PÈRE NOËL DANS LES RUES DE WILLERWALD ?



Photos de 1990



Une tradition perdue ! Durant de nombreuses années, la parade de Noël organisée par le Comité des Fêtes a enchanté les villageois. D'irréductibles lutins et le Père Fouettard ont accompagné le Père Noël dans les rues du village pour la plus grande joie des petits et des plus grands.



Photos de 2010



MÉMO-TRI!

PERMANCES MULTIFLUX A WILLERWALD

(salle polyvalente)

- Le 3 mars 2023
- Le 15 septembre 2023

sydème
www.sydeme.fr

CITEO
Ouvrons ensemble une nouvelle manière de nos produits.

Sarrequemines Confluences

<p>BIODÉCHETS</p>	<p>NE PAS DÉPOSER D'EMBALLAGES DANS LE SAC VERT</p>	<p>UN DOUTE SUR LA DESTINATION D'UN DÉCHET ? DÉPOSEZ-LE DANS LE SAC BLEU.</p> <p>NE PAS DÉPOSER DE BIODECHETS DANS LE SAC BLEU</p>	<p>RÉSIDUELS</p>
<p>EMBALLAGES EN VERRE</p>	<p>NE DÉPOSER QUE LE VERRE D'EMBALLAGE</p> <p>RETIRER LES BOUCHONS ET COUVERCLES DES CONTENANTS</p> <p>NE PAS DÉPOSER verres à boire, vaisselle cassée, porcelaine, faïence, cristal, vases et verres spéciaux (miroirs, vitrocéramique...)</p>	<p>LES TEXTILES, LINGE ET CHAUSSURES DÉCHIRÉS, TÂCHÉS ET TROUÉS SONT ÉGALEMENT ACCEPTÉS.</p> <p>NE PAS DÉPOSER DES TEXTILES HUMIDES</p>	<p>TEXTILES</p>

Déchèterie



PENSEZ À VOUS MUNIR DE VOTRE SYDEM/PASS

Géolocalisation des bornes d'apport volontaire sur www.sydeme.fr et sur



UNE QUESTION ? Contactez-nous au

0800 191 880

Service à appel gratuit

Communauté d'Agglomération Sarrequemines Confluences

99, rue de Maréchal Foch - 57208 SARREGUEMINES

TÉL : 03 87 28 30 30 - Fax : 03 87 28 30 31

contact@agglo-sarrequemines.fr - www.agglo-sarrequemines.fr



TIP TOP!
LE TRI
SE SIMPLIFIE

MÉMO-TRI!

sydème
www.sydeme.fr

CITEO
Droits réservés aux
nouvelles collectivités

Communauté
Sarreguemines
Confluences

À PARTIR DU 1^{er} MARS 2022

**100% DES EMBALLAGES
SE TRIENT!**

Bouteilles et
flacons en
plastique



Emballages
en acier et
en aluminium



Briques
alimentaires



NOUVEAUTÉ

Barquettes, pots, gobelets et boîtes en plastique,
tubes, poches et filets en plastique, capsules en plastique,
sachets, bilsters et films en plastique.



Utilisation provisoire des sacs orange en attendant
la mise en place progressive des bornes d'apport
dans les communes À PARTIR D'AVRIL 2022.

DÉPOSER EN VRAC SANS SAC

APLATIR LES BOUTEILLES ET LES
BRIQUES ALIMENTAIRES DANS LE SENS
DE LA LONGUEUR.

INUTILE DE LAVER LES EMBALLAGES
(bien les vider).

NE SURTOUT PAS LES EMBOÎTER.



SEULS LES EMBALLAGES SE TRIENT DANS CETTE BORNE

LES OBJETS EN PLASTIQUE QUI NE SONT PAS DES EMBALLAGES
SONT À DÉPOSER DANS LE SAC BLEU

DÉPOSEZ DANS LES BORNES BLEUES TOUS LES PAPIERS
ET PETITS EMBALLAGES EN CARTON NON SOUILLÉS.

Journaux, revues,
magazines et
prospectus
(sans film plastique)



Catalogues,
et annuaires



Courriers,
enveloppes
et impressions



Cahiers, bloc-notes
et tous les autres
papiers



Petits emballages
cartonnés



TOUS LES PAPIERS SE TRIENT
ET SE RECYCLENT ET
LES EMBALLAGES
EN CARTON AUSSI !

DÉPOSER EN VRAC SANS SAC.

APLATIR LES EMBALLAGES
EN CARTON.



LES GROS CARTONS SONT À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

UNE QUESTION ? Contactez-nous au

0800 191 880

Service à appel
gratuit

Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences
99, rue du Maréchal Foch - 57208 SARREGUEMINES
Tél. : 03 87 28 30 30 - Fax : 03 87 28 30 31

contact@agglo-sarreguemines.fr - www.agglo-sarreguemines.fr



Géolocalisation des bornes d'apport volontaire sur www.sydeme.fr et sur



A PROPOS DE

L' ENVIRONNEMENT

L'incinération des végétaux : un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Les déchets verts, issus de la tonte de la pelouse, de la taille des haies et arbustes sont à déposer en déchèterie ou à composter.



Les distances des plantations : les plantations doivent se trouver à plus de 50 cm de la limite de séparation avec la propriété voisine. Les plantations entre 50 cm et 2 m de la limite séparative, ne doivent pas dépasser 2 m de hauteur. La distance légale se compte du centre de l'arbre à la limite séparative. Le propriétaire est responsable de la végétation implantée sur son terrain. Il est de son devoir de veiller à ce qu'elle ne déborde ni sur les terrains voisins, ni sur le domaine public.

L'éclairage des rues : dès qu'un problème d'éclairage apparaît dans votre rue, veuillez en informer la Mairie.

LE BRUIT DE VOISINAGE

L'arrêté municipal du 29 octobre 2007 définit les horaires pendant lesquels les travaux de bricolage et de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore peuvent être effectués :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30

Les samedis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h

Les dimanches et jours fériés, l'usage de ces appareils est interdit !

Bien entendu, ceci vaut pour les tondeuses à gazon, les taille-haies, les tronçonneuses, les scies électriques, les meuleuses.. Sont concernées les entreprises intervenant chez un particulier.

Pour toute organisation de fête familiale, veuillez à la courtoisie en prévenant vos voisins ainsi que la Mairie.



NOS COMPAGNONS LES BETES

La loi prévoit que les propriétaires de chiens de 1ère et 2ème catégorie soient obligatoirement en possession d'un permis de détention pour leur compagnon. Pour tout renseignement concernant la législation des chiens de catégorie ou chiens dit « mordeurs », veuillez contacter le secrétariat de la Mairie.



Pour la sécurité des habitants, tous les chiens doivent être tenus en laisse. Les chiens de catégorie 1 et 2 doivent être muselés.

Pour la propreté du village et le bien être de tous, ramassez les déjections de votre compagnon.



**Willerwald : classement au palmarès 2022
villes et villages où il fait bon vivre**

Position au niveau national

Position nationale
4740 / 34 827

Position parmi les communes de
500-2000 habitants en France
1147 / 11 182

Position au niveau départemental

Position départementale
178 / 725

Position parmi les communes de
500-2000 habitants dans le
département
79 / 252

<https://www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com/>

proposé par



Communauté
d'Agglomération
Sarre-queimines
Confluences



**VENEZ
DÉCOUVRIR
L'INVISIBLE**

sur inscription gratuite
en mairie de Willerwald
avant le mercredi 1^{er} février

☎ 03 87 97 80 93
places limitées

**IMAGES THERMIQUES
DE VOTRE LOGEMENT
RESTITUÉES LE MARDI
7 FÉVRIER À 18h30**



ARSA
Grand Est
Willerwald

Conseils et conseils - Communauté d'Agglomération Sarre-queimines Confluences

LE MONOXYDE DE CARBONE

Gaz invisible, inodore et mortel

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Grand Est

Le monoxyde de carbone (CO) est la première cause de mortalité par intoxication en France. Le contexte actuel d'augmentation du **coût de l'énergie** risque d'**occasionner un risque accru d'intoxications**, lié à l'utilisation de moyens de fortune pour se chauffer, au calfeutrage des systèmes d'aération ou à l'utilisation d'appareils vétustes ou non entretenus. Pendant l'hiver 2021-2022, **81 épisodes d'intoxication** au monoxyde de carbone ont été recensés dans notre région, **exposant 282 personnes** à ce gaz.

QU'EST CE QUE LE MONOXYDE DE CARBONE ?

Le monoxyde de carbone est un gaz

- qui se mélange à l'air ambiant,
- invisible et inodore, donc difficile à détecter,
- qui peut être mortel car très toxique.

Il se forme en cas de mauvaise combustion provenant de :

- chaudière (bois, charbon, gaz, fioul...)
- chauffe-eau et chauffe-bain,
- inserts de cheminées, poêles,
- groupes électrogènes à moteur thermique,
- chauffages mobiles d'appoint,
- cuisinières (bois, charbon, gaz),
- moteurs automobiles dans les garages,
- appareils de type braser.

QUE FAIRE SI ON SOUPÇONNE UNE INTOXICATION ?

Fatigue inexpliquée, vertiges, nausées, vomissements, maux de tête, troubles visuels, perte de connaissance voire coma, peuvent être le signe de la présence de monoxyde dans votre logement.

1. **Aérez immédiatement** les locaux en ouvrant portes et fenêtres pour renouveler l'air
2. **Arrêtez si possible** toute combustion
3. **Evacuez les locaux**, videz-les de leurs occupants
4. **Alertez les secours** :
15 pour le SAMU, 18 pour les pompiers,
112 pour le numéro d'urgence européen,
114 pour les personnes sourdes ou malentendantes

Les principales règles pour éviter les intoxications :

1. Faites entretenir votre chaudière par un professionnel qualifié tous les ans
2. Faites ramoner conduits et cheminées au moins une fois par an
3. Aérez et ventilez votre logement au minimum 10 à 15 minutes deux fois par jour
4. Ne bouchez pas les aérations de votre logement
5. N'utilisez pas les chauffages mobiles d'appoint en continu
6. Ne vous chauffez jamais avec des panneaux radiants à gaz ou avec le four d'une cuisinière à gaz
7. Évitez l'utilisation de chauffe-eau non raccordé à l'extérieur
8. Nettoyez régulièrement les brûleurs de votre cuisinière à gaz
9. Ne remettez jamais en service un appareil de chauffage ou une cheminée délaissée depuis des années ou utilisé épisodiquement sans le faire vérifier par un professionnel agréé
10. N'utilisez pas les groupes électrogènes dans des espaces clos.

Jamann Bâti Services

- „Maçonnerie intérieur-extérieur (rénovation)
- „Aménagement extérieur (pavage-graville)
- „Terrassement (pour piscine)
- „Entretien espaces verts
- „Elanchété sous sol
- „Assainissement
- „Drainage



Tel: 06.70.23.01.33 - 03.87.97.92.87
 www.jamann-batiservices.fr
 Adresse: 5 rue Bellevue
 57430 Willerwald

 Jamann Bâti Services

OFFENSIVE
 femme - homme



12 rue Pasteur - SARREGUEMINES - Tél. 03 87 98 80 90

Olivier Peinture

PEINTURE - PAPIER-PEINT
 Enduits décoratif - Sols
 Ravalements - Isolation Extérieur

57430 WILLERWALD

03 87 97 89 45



TAXI SARREGUEMINES

Richard BRAUN

Transports privés. Toutes distances.
 Transports de malades en position assise.
 Agrée toutes caisses.

Portable : 07.61.39.09.24
 taxibraunwillerwald@yahoo.com
 57B rue de la Gare - 57430 Willerwald



Soins infirmiers
 À domicile ou au cabinet

STARCK Emilie
YILDIRIM Filiz

50 rue principale
 57430 WILLERWALD

07.81.42.34.52



 **E.I.R.L Electro Muller**

Muller Eric Email: electromuller@orange.fr
 Tel: 06.29.54.79.93

2A Rue Glad 57430 Willerwald

LOHSTAETTER DIENER

DEPUIS 1966

57430
CHAUFFAGE TOUTS SYSTEMES SARRALBE

INSTALLATION SANITAIRE, TUBAGE, DEPANNAGE

Tél. 03 87 97 92 32 - Fax 03 87 97 05 12


LENJOINT
TOITURE

ZINQUERIE COUVERTURE CHARPENTE

12 rue des Champs
 57430 WILLERWALD
Tél. 06 36 29 02 61

 **ETS WERQUET**

- Chauffage
- Fuel - Gaz - Pellet - Climatisation
- Agencement et Réalisation de Salle de Bains Clé en Main
- Installations Sanitaires

Werquet Patrick - 03.87.97.03.93 / 06.70.29.44.06
 16 rue du Moulin - 57430 SARRALBE

Werquet Sébastien - 06.36.96.47.40
 10 rue Principale - 57430 HAZEMBOURG

ets.werquet@orange.fr





-TRUFFES -

Christophe YOU

23 rue de la Grande Champagne

16130 SALLES D'ANGLES

<https://truffes-christophe-you.fr>

Tél : 06 60 14 54 92

BERG
Atelier Boulangerie Pâtisserie

Pains · Gâteaux · Pâtisseries · Brioches · Sandwichs · Traiteur · Réception

Séjour social : 20, rue St Michel - 57010 NEUFGRANGE
tél. 03 87 96 07 33 - fax 03 87 95 07 17

WILLERWALD sur Reed Point tél. 03 87 28 10 04	WILLERWALD CH, rue Principale tél. 03 87 07 81 36	SARRASSEMBLES r. pl. Charles Kluch tél. 03 87 09 21 08
---	---	--

TAXI PFEIFFER Jacky SASU
07 77 97 42 63

TAXI - Transports de malades assistés
Hospitalisation - Consultation -
Radiothérapie

Taxi à Sarreguemines
57430 WILLERWALD

**CATHERINE
KLEIN**

Photographe

WWW.DLACINEPHOTOS.ORG

 06 21 43 84 66

16 RUE DES JARDINS
57430 WILLERWALD

**PARTENAIRE
DES ASSOCIATIONS**

Crédit Mutuel
Pays d'Albe et du Ham

CHARCUTERIE ARTISANALE & AUTRES PRODUITS LOCAUX

*De la Fourche
à la Fourchette*

Partenaire et distributeur
à Willerwald

DISTRIBUTEUR
7J/7 & 24H/24

www.de-la-fourche-a-la-fourchette.fr
804, route de Sarre-Union - 57360 Karkentel
06 84 76 25 58 • 06 74 58 90 16

*Au Jardin
de Gaëlle*

Horticulture Pernet

Producteur - Artisan Fleuriste
depuis plus de 100 ans

11, rue Maire Charles Wilhelm
57430 SARRALBE
03 87 97 81 37

N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie si vous venez de créer ou de reprendre une activité économique ou sociale à Willerwald. Vous pouvez nous contacter à cette adresse : contact@mairie-willerwald.fr

Ets. Paul KIHL SAS



Jean-Jacques RAPIN

Responsable Cave - Vins Fins

Fixe 03 87 98 94 31 - Port. 06 89 68 12 81

jrapin@kihl.fr

Siège & Dépôt : 1, rue Robert Pax - Europôle 1 - 57910 HAMBACH

Tél. 03 87 98 44 31 - Fax : 03 87 98 37 88 - kihl@kihl.fr

055 Savignolles 525 780 330 - N° TVA : FR12 950 780 330 - N° AGRICOLE : FR155 334 F 0903 - APT 48342



PIERRE DE LUNE

48, rue Georges Clémenceau
57430 SARRALBE

☎ 03 87 97 04 55 • 06 82 98 10 08
✉ pierredelune57430@orange.fr





☎ 06.79.50.76.53
✉ ry.travaux70@gmail.com
📺 Suivez-nous sur Facebook

Banquet *Levée* *Anniversaire* *Buffet*
Mariage *Apéritif* *Communion* *Baptême*

« Ces Français que nous fûmes contraints de jeter dans la bataille, ils ont des droits sur nous »

(G. Clémenceau).

Est-ce encore d'actualité ?

Rejoindre l'Union Nationale des combattants

c'est :

Bénéficier de l'aide dont vous avez besoin :

obtention de la carte du combattant, reconversion...

Agir pour la défense des intérêts du monde combattant

Perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France

Faire vivre la solidarité



Pour tout renseignement, contactez :

Stéphane HUTTIN, Président de l'Union Nationale des Combattants de SARRALBE et environs.

☎ 06.74.59.49.42 mail : unc_sarralbe@gmail.com

DES PROFESSIONNELS SONT ENGAGÉS À VOS CÔTÉS



**TOUS MOBILISÉS
CONTRE LES
VIOLENCES FAITES
AUX FEMMES**

#NeRienLaisserPasser

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site :

ArrêtonsLesViolences.gov.fr



NUMÉROS D'URGENCE
17 114

